

ANNEXE III : RESUME DES LOIS ALLEMANDES ANTI-JUIVES³⁵⁴

- 7.4.1933 Les fonctionnaires juifs, excepté les combattants de la guerre 1914-1918, sont révoqués.
- 21.4.1933 L'abatage rituel est interdit.
- 25.4.1933 Le numerus clausus est introduit.
- 14.7.1933 Certaines catégories de personnes sont déchues de la nationalité allemande.
- 6.9.1935 La vente des journaux juifs est interdite dans les kiosques.
- 15.9.1935 Les lois de Nuremberg.
- 30.9.1935 Tous les fonctionnaires juifs sont révoqués
- 7.3.1936 Les juifs n'ont plus le droit de vote.
- 16.11.1937 Le passeport pour l'étranger est délivré aux juifs dans des cas particuliers.
- 26.4.1938 Les juifs sont astreints à déclarer leur fortune.
- 6.7.1938 Certaines professions sont interdites aux juifs.
- 23.7.1938 Les juifs doivent être porteurs d'une carte d'identification.
- 25.7.1938 Les médecins juifs ne peuvent plus être appelés médecins.
- 27.7.1938 Les noms de rues d'origine juive doivent être supprimés.
- 17.8.1938 On doit donner un prénom juif aux non-aryens ; en cas de prénom allemand, celui-ci doit être suivi du nom Israël pour les hommes et du nom Sara pour les femmes.
- 5.10.1938 Les passeports appartenant aux juifs seront marqués d'un « J ».
- 9 et 10.11.1938 Reichskristallnacht.
- 11.11.1938 Il est interdit aux Juifs de posséder des armes et d'en faire usage.

³⁵⁴ GARFINKELS, *op. cit.*, p. 209-211.

- 12.11.1938 Toute direction d'affaires commerciales et industrielles est interdite aux Juifs. Il est interdit aux Juifs de fréquenter les théâtres, les cinémas, les concerts et les expositions.
- 15.11.1938 Tous les enfants juifs doivent quitter les écoles.
- 23.11.1938 Toutes les entreprises juives sont dissoutes.
- 28.11.1938 Restrictions dans la libre circulation des Juifs dans le temps et dans l'espace.
- 3.12.1938 Les Juifs ne peuvent plus passer de permis de conduire pour les voitures et les poids lourds.
- 3.12.1938 Les Juifs sont obligés de vendre leurs commerces, industries, etc. et de remettre leurs obligations, titres et bijoux aux autorités.
- 30.4.1938 La loi de protection des locataires ne protège plus les juifs.
- 4.7.1939 Les Juifs doivent faire partie de l'Association des Juifs du Reich.
- 23.9.1939 Tous les juifs doivent remettre leurs appareils de radio-diffusion à la police.